

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE
DE FOOTBALL

Saison 2020/2021
L'Officiel n° 21
Du 14 Avril 2021

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



Comite de direction

**Ce comité de direction a été réalisé en présentiel et en visioconférence
Aux Halles Halles Claude Nougaro Place Carnot 11150 BRAM**

PV N°21 du 27 mars 2021

Président : M Pierre MICHEAU

Présents :

Mmes Emmanuelle CONTRERAS– Sandra ESPEUT - Caroline MERLIN

Ms Alexandre BANDIERA – Nicolas BELLEGUEULE– Patrice BOFFELLI – Frédéric BOUILLERE – David CARRASCO – Franck CARRIQUI – Nordine CHAMLAL – Thierry DIHO - Nicolas FROMENT – Jean Yves GONZALEZ – Thierry LESVIGNE – Cédric LOPEZ–Franck VARILLES– Sébastien VIVO

Assistent : Ms Frédéric HOSTAINS - Samuel ALINS-Ludovic GALINIER - Cédric ROQUE – Damien TRASTET -Mme Sandrine FABIE

Excusés : Ms. Gilles DODEMAN – Pierre FABRE – Fabienne GINER– Jean Luc MORIN – Henri MONTESPAN–Mathieu SIMON

Avant de commencer la réunion, M. CATHALA André souhaite la bienvenue au comité de direction et présente brièvement la ville et la mairie de BRAM. Son mot d'accueil est suivi par celui de M. Franck VARILLES qui présente le groupement du GFPLM.

ORDRE DU JOUR DU COMITE DE DIRECTION

- Point du Président
- Fonctionnement des commissions
- Point de la CDA
- Commission de révisions des textes
- Ressources Humaines
- Indemnisation du Président
- Dettes des clubs
- Formation des dirigeants
- Point technique
- Travail en groupe sur trois thèmes : la structuration des clubs, les amendes et la discipline, les services civiques.

POINT DU PRESIDENT

-Le Président du District de l'Aude, M. Pierre MICHEAU donne la parole à M. Frédéric HOSTAINS qui parle des arrêts des compétitions et des dettes clubs suite à la crise sanitaire.

- Le Président annonce la future création de nouveaux clubs tels que Axat, Fléming Football Académie, etc...sous réserve que les documents nécessaires à ces affiliations soient fournis au District.

-Il évoque les avancées sur le nouveau siège du District

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Nomination de nouveaux membres :

- Commission d'Appel : M. SAFFON Henri se retire de la commission car faisant parti de la commission de discipline il ne pouvait siéger à la commission d'appel.
- Commission technique : M. FABRE Pierre, représentant des arbitres, s'ajoute à la commission
- Commission Statuts et Règlements : M. CARRIQUI Franck
- Commission Statut de l'Arbitrage : M. BARREAU Georges, représentant des arbitres, s'ajoute à la commission
- Commission Valorisation des bénévoles : Mme MERLIN Caroline devient présidente de la commission à ce jour
- Commission de jeunes : M. COURRIEU Fabrice intègre la commission

Précision de la communication externe des commissions

Etablissement du rôle de chacun

POINT DE LA CDA

M. BOUILLERE Frédéric prends la parole pour :

- Proposer une modification du règlement du Statut de l'arbitrage : Pour les clubs ayant des équipes jeunes, il souhaite que la présence d'un arbitre jeune ou senior ayant fait le nombre de matchs voulus les couvrent.

-Faire un bilan sur la présence des jeunes arbitres bénévoles lors des détections techniques. Il souligne l'importance de les accompagner.

-Prévoir une formation pour être formateur d'arbitres. Six personnes sont actuellement intéressées.

COMMISSION DE REVISIONS DES TEXTES

La Commission de Révision des textes propose des modifications de règlements afin de les calquer au mieux à ceux de la Ligue d'Occitanie et faciliter tant que possible la vie des clubs (éclairage, terrains...)

RESSOURCES HUMAINES

PROJET DE RECRUTEMENT – IDENTIFICATION DES BESOINS

- CT DAP :
 - Fiche de poste établie par la FFF
 - Recrutement en mai – juin pour une prise de poste le 16 août
 - Poste financé

- BMF APPRENTISSAGE :
 - Développement des pratiques
 - Intervention dans les centres de perfectionnement
 - Programme Educatif Fédéral
 - Organisation de la pratique du Futsal en U7-U9
 - Suivi administratif des compétitions U7 à U11
 - Foot à l'école
 - Prise de poste au 1er septembre
 - Poste financé (en fonction de l'âge du candidat)

Le comité de direction entame la réflexion pour la structuration du service communication et administrative.

INDEMNISATIONS DU PRESIDENT

Le Comité de Direction est favorable à l'unanimité aux indemnisations du Président

DETTES DES CLUBS

Le District a déjà procédé à un remboursement de 100% des engagements de cette saison en créditant les comptes des clubs. Cette aide constitue un engagement financier de 23 000 € pour le District de l'Aude.

Ci-dessous vous trouverez le tableau des dettes clubs avec la déduction des frais d'engagements. Ce tableau tient compte des frais de discipline, des frais d'arbitrage, des diverses amendes (Forfaits...)

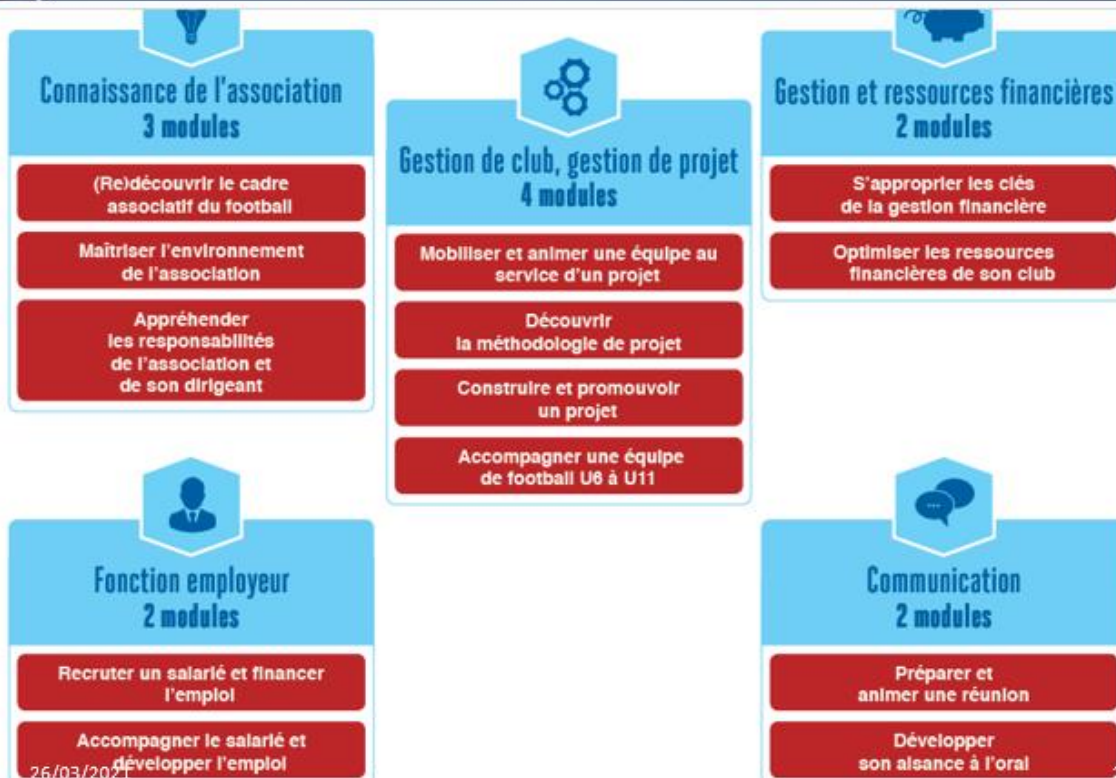
Les clubs mentionnés ci-dessous, redevables auprès du District, sont invités à s'acquitter de leur dette avant **le 27 avril 2021**.

Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement mensuel, celui-ci s'effectuera le 27 avril 2021. Pour les clubs n'ayant pas opté pour le prélèvement mensuel, le paiement de cette dette doit être parvenu au District avant le 27 avril 2021 dernier délai. Si toute toutefois un club rencontre un problème de trésorerie, il lui appartient de contacter le secrétariat par mail. Le trésorier du district prendra attache avec le club pour trouver une solution.

581877	ALARIC FC	270,26 €	564062	LEZIGNAN ATLAS	113,22 €
505991	ALZONNE F.C.	266,52 €	549437	MINERVOIS U S	1 568,15 €
554462	ARMISSAN FC	121,87 €	560236	MONTREAL FC	25,10 €
582089	BAGES AJS	229,20 €	533424	MONTREAL OL	713,71 €
519689	BRAM A.S	487,01 €	552807	MOUSSAN MONTRED	530,02 €
560277	CARCAS DOMAIRON AS	482,04 €	581261	MT NOIRE US	687,90 €
547377	CARCASSONNE AS	478,55 €	580676	NARBONNAIS UFC	1 493,35 €
548132	CARCASSONNE FAC	732,02 €	540547	NARBONNE F.U.	117,97 €
564161	CASTEL FC CHAURIEN	161,12 €	564014	OLCORB ST ANDREEN	228,00 €
540546	CASTELNAUDARY C.O	1 104,31 €	533130	PEXIORA A S	2 015,71 €
515424	CHALABRE F.C	645,30 €	527203	PEZENS USA	444,88 €
580919	CORBIERES MED	697,55 €	564098	PIEUSSE RC	308,14 €
528505	CUXAC AUDE OL	1 880,18 €	524095	QUILLAN H.V.FC	471,07 €
564150	ESPERAZA AS	470,62 €	519687	RAZES LASSERRE	486,30 €
552043	EC COURSAN	732,88 €	525531	ST NAZAIRE F C	501,64 €
560279	FLEURY FC	324,46 €	520185	ST PAPOUL O S	1 026,85 €
581405	GFPLM	19,50 €	521348	STE EULALIE VILLESEQ	163,62 €
547920	GFC	849,95 €	548101	VILLEDUBERT F C	341,01 €
533755	LE COUGAING F.C.	1 603,23 €	529108	VILLEGLY F C	764,02 €
538458	LES MARTYS OL	120,27 €	527488	VILLEPINTE A S	148,99 €

FORMATION DE DIRIGEANTS

Les différents modules proposés



Le district organisera, sous réserve des conditions sanitaires, des formations de dirigeants avant la fin de la saison.

POINT TECHNIQUE

- M. Cédric ROQUE fait un point technique :

- **Détection U13 (joueurs nés en 2008) :**

À la suite des propositions des clubs, 5 Secteurs géographiques ont été constitués. Au total 150 joueurs issus de 21 clubs du département ont été observés. A l'issue de ces détections de secteurs, une finale départementale a regroupé les 30 « meilleurs » observés représentant 11 clubs. De cette finale, le Département Technique a proposé 12 joueurs audois (5 clubs représentés) pour prendre part à une journée pré-régionale de détection du secteur Est de la Ligue d'Occitanie. Les joueurs observés au cours de cette action seront convoqués par la Ligue, pour les journées régionales de détection, ouvrant les portes du Concours au Pôle Espoir Fédéral de Castelmaurou. Le Département Technique adresse ses remerciements aux GFPLM, MJC Gruissan FC, FA Carcassonne Trèbes FC et FC Corbières Méditerranée pour la mise à disposition de leurs installations sportives et l'accueil réservé aux bénévoles du district.

- **Accompagnement technique des clubs**

Afin d'accompagner les clubs audois dans leur structuration technique, une réflexion est menée pour répondre à ces demandes. Une des pistes de travail consisterait à suivre un nombre de clubs tout au long d'une saison sportive. Cet accompagnement se matérialiserait par : des observations de séances régulières, l'organisation de modules de formations interne à ces clubs, une aide à la structuration technique, l'accompagnement au travers du label jeunes.

- M. RATABOUIL demande une modification des remboursements des techniciens. Sa demande est rejetée à l'unanimité.

TRAVAIL EN GROUPE DES TROIS THEMATIQUES

- Groupe sur les sanctions et amendes
- Groupe de structuration des clubs
- Groupe sur les services civiques

Le Président
M. Pierre Micheau



Le secrétaire général
M. Nicolas BELLEGUEULE



Commission Statuts Et Règlements

Réunion du 19 mars 2021

Président : M Yves GIRARD

Présents : Ms Jean-Yves GONZALES – Mme Gaelle BOMBAIL

MONTAGNE NOIRE / BRIOLET

Coupe des réserves du 04/10/2020

Vu la feuille de match

Considérant l'article 187.2 Evocation

L'évocation par la commission compétente est toujours possible et prévaut en cas

D'inscription sur la feuille de match en tant que joueur, d'un licencié suspendu etc.

Considérant l'article 147 Homologation

1-L'homologation des rencontres est prononcée par la commission chargée de la gestion des compétitions

3- Par exception une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

Considérant l'article 207

Est passible de sanctions prévues à l'article 4 disciplinaire, tout assujetti au sens dudit règlement qui a fraudé ou tenté de frauder, notamment sur l'identité d'un joueur, dissimulé ou omis une information, produit un faux ou fait une fausse déclaration.

Il a été demandé au club du FC BRIOLET ainsi qu'au capitaine de l'équipe Mr MARTINEZ Benoit licence N° 1445321744, au dirigeant Mr ALLIES Gérald licence N° 1495320994, de faire parvenir leurs observations concernant la présence du joueur Mr ELASFA Rachid licence N° 2545638515 sur la feuille de match qui a été sanctionné d'un avertissement à la 85^{ème} minute pour comportement antisportif, ce même joueur étant en état de suspension depuis le 20/09/20 pour quatre matches y compris l'automatique.

Ces observations sont parvenues au District de l'Aude dans les délais impartis et ont permis de rendre conclusion à cette affaire.

Etant observée la FMI :

Le nom de Mr Rachid ELASFA, n°14, apparaît en effet sur la FMI

La FMI indique que le N°14 a été sanctionné d'un avertissement à la 85^{ème} minute de jeu.

Bien que l'arbitre de la rencontre n'ait pas mentionné son entrée en jeu.

Il a été vérifié que Monsieur ELASFA n'avait pas purgé sa suspension au jour de la rencontre.

Etant observés les éléments annexes :

Vu le rapport et la vidéo fournis par monsieur BOISSEL Jérémy du FC BRIOLET, il apparaît que ce n'est pas Mr Rachid ELASFA qui est entré sur le terrain.

Monsieur Jérémy BOISSEL évoque une erreur de remplissage de la FMI, en l'occurrence une inversion entre messieurs ELASFA Rachid (Licence N° 2545638515) et EL AISSI Hamza **Lic n° 9602921640**

Après visionnage détaillé de l'extrait vidéo, la Commission est en mesure de confirmer que le joueur entré en jeu avec le N°14, à la 85^{ème} minute, était bien monsieur EL AISSI Hamza.

La commission Statuts et Règlements transmet le dossier à la commission de Discipline pour rectifier l'attribution de l'avertissement à monsieur EL AISSI Hamza Lic n° 9602921640 .

En conclusion, la Commission décide le classement de cette affaire sans suite ni sanction.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la commission



Yves GIRARD

Commission des Jeunes

Réunion du 02 avril 2021

Président : M DAVID CARRASCO

Présents : Ms GUILLAUME GOGUET, JEROME TISSEUR, FRANCK VARILLES, LAURENT VOURIOT, ALAIN DROUIN, JIHED TAYEBI

Excusés : MME CINDY DEZERABLE, MS LUDOVIC GALINIER, FABRICE EULERT, PATRICK MABURUKI, PATRICE BOFFELLI, CHRISTOPHE GRILLERES, SAMUEL ALINS

M. FABRICE COURRIEU de US CONQUES intègre la commission Jeunes

BILAN DU CONCOURS DE DESSIN

Vainqueur toutes catégories

U8 F RICHARD LILY GFPLM

Vainqueurs par catégories

U6 G COUDERC HUGO COUGAING

U7 G GRECO TIMEO VILLESEQUELANDE

U7 G CORNET MARROT MAXAN LAUQUET

U8 G CHAMOUX EZECHIEL FCCM

U9 G AYDIN MAHMUD FAC

U10 G BRIBRI MOHAMED FAC

U11 G LAFUENTE VICHENZO MALVES

Vainqueur Féminine

U8 F VIVO SELEN FFBC

Vainqueur par catégories

U6 F AIT LHAJ ALI CHAIMA FFBC

U6 F MALOUANI INES FFBC

U8 F PELOUSE VENANCE CHLOE TRAPEL

U9 F AUDIER GABRIELLE FFBC

U10 F BARTHOLET MATHIDE CONQUES

U11 F SOYER EMMA FFBC

BILAN DU CONCOURS VIDEO GESTES TECHNIQUES

Grand prix geste Technique Adam MRANI FUN U13

Grand prix Féminine Eva BAEZA U15 CORBIÈRES MÉDITERRANÉE

Grand Prix du défi technique collectif U 17 GFPLM

POINT TOURNOI E-SPORT

- 120 inscrits
- Phase de poules en cours
- Phase finale initialement prévue le 24 Avril reportée au 8 Mai
- Phase finale si possibilité en présentiel au cybercafé Logigame de Carcassonne
- Point sponsors et récompenses

POINT SUR LES NOUVELLES MESURES GOUVERNEMENTALES

- Ci-joint tableau du ministère des sports
- Les municipalités sont en droit de fermer les stades

Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 3 avril 2021

CATÉGORIES	RÈGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
	ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE
Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...)	
Tout public	<p>Toute activité sportive individuelle Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée. Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits.</p>
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle	<p>Autorisé Dérogation au couvre-feu et à la distance de 10 km</p>
Publics prioritaires Personnes disposant d'une prescription médicale APA et personnes à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	<p>Autorisé Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée.</p>
Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés	
Personnes mineures et majeures	<p>Autorisé En extérieur (ERP type PA) Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée.</p>
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, personnes disposant d'une prescription médicale APA et personnes à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	<p>Autorisé En extérieur (ERP type PA) et en intérieur (ERP type X) Dérogation au couvre-feu et à la distance de 10 km</p>

INFORMATIONS

- lancement d'une journée nouvelle pratique en club ou par secteur selon les mesures gouvernementales pour les mois de Mai et Juin
 - sondage auprès des clubs catégories U7 à U13 golf foot et U15 à U19 futnet
 - Suite à ce sondage les clubs intéressés pourront télécharger un parcours Golf foot et les règles du futnet (foot tennis)
- Recensement des gymnases en vue du futsal Janvier 2022
 - Un recensement a été établi afin de pouvoir envoyer les courriers de réservation de dates aux municipalités
- Recensement d'espaces nouvelles pratique Mai-Juin 2021
 - Un recensement a été établi afin de pouvoir organiser 2 journées nouvelles pratiques
- Validation du calendrier prévisionnel U7 à U17
 - Il sera présenté au futur DAP pour la mise en place et éventuelles adaptations
- Stratégies de Coupe U13 à U17
 - Validation nouvelle formule des coupes
 - Phase de groupe + phase finale

Le Président

M. David Carrasco

